



COMMERCIAL

Logisol

Sol PVC Hétérogène

Spécifications techniques

DESCRIPTIF PRODUIT

Produit certifié QB - UPEC.A+	QB 30	345-001.1ter
Classement UPEC		U2S P2 E2 C2
Efficacité acoustique	EN ISO 717-2	ΔLw 19 dB
Sonorité à la marche	NF S 31-074	Classe A

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Classement feu (pose collée)	EN 13501	Cfl-S1
Glissance	EN 13893	DS
Résistance au glissement	DIN 51130	R9
Résistance électrique	EN 1081	1,7 x 10 ⁹ Ohm
Conductivité thermique	EN ISO 10456	0,17 W/(m.K) Approprié au chauffage par le sol
Accumulation de charges électrostatiques	EN 1815	≤ 2kV (antistatic)
Le produit répond aux exigences de la norme NF	EN 26986	

PERFORMANCES TECHNIQUES

Classe d'usage	EN ISO 10874	23 - 31
Épaisseur totale	EN ISO 24346	2,95 mm
Couche d'usure	EN ISO 24340	0,30 mm
Masse surfacique totale	EN ISO 23997	1808 g/m ²
Largeur	EN ISO 24341	2-3*-4 m (*disponible selon les coloris)
Longueur standard	EN ISO 24341	ca. 30 m
Poids total / rouleau		ca. 112 - 168 - 224 kg
Taux de liant dans la couche d'usure	EN ISO 10582	Type I
Groupe d'abrasion	EN 660.2	T
Protection de surface		HyperGuard+
Poinçonnement rémanent: exigence	EN ISO 24343-1	≤ 0,35 mm Valeur moyenne 0,24 mm
Résistance à la chaise à roulettes	EN ISO 4918	Conforme à la norme
Type de chaise à roulettes	EN 12529	Type W
Résistance au pied de meuble	EN ISO 16581	Pas de désordre
Stabilité dimensionnelle à la chaleur	EN ISO 23999	0,05% (norme ≤ 0.40%)
Qualité de l'air intérieur		A+
Résistance à la lumière	ISO 105-B02	≥ 6
Chauffage par le sol	EN 12524	Adapté ≤ 27°C
Résistance aux produits chimiques	EN ISO 26987	Très bon
Soudage à froid	Invisiweld	Adapté
Durée de la garantie		5 ans

DESCRIPTIF TYPE

Le revêtement de sol PVC « Logisol » est disponible en lés de 2-3-4 m et dispose d'une certification QB UPEC.A+. Il est constitué d'une sous couche armée d'un voile de verre, d'une mousse PVC stabilisée et d'une couche d'usure transparente de 0,30 mm (liant de la couche d'usure type I, groupe d'abrasion T) renforcée par un traitement de surface HyperGuard+ qui supprime toute métallisation et apporte une excellente résistance aux taches et à la rayure. Son épaisseur totale est de 2,95 mm pour un poids total de 1808 g/m². Son classement de réaction feu est Cfl-S1 en pose collée. Il offre également un excellent compromis entre performance acoustique (19 dB, classe A pour la sonorité à la marche) et une résistance au poinçonnement (0,24 mm). Il est classé UPEC A+ U2S P2 E2 C2, et bénéficie d'un classement Européen 23-31. Il répond également à toutes les exigences de la norme EN ISO 26986.

La garantie couvre les vices de fabrication et l'usure précoce en usage normal.

IVC se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour toute information relative à son activité, ses produits et cela sans préavis. Afin de toujours disposer de la dernière information disponible, merci de consulter notre site internet. L'impression couleur des images photographiques donne une représentation provisoire de la couleur.



INSTALL AND CLEAN



BEYOND FLOORING

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

DATE: 06/11/2023

Sol PVC Hétérogène

SECTION 1: IDENTIFICATION PRODUIT ET SOCIETE

NOM DU PRODUIT:

Batipro
Batitec
Itec 319 PLUS
Itec 350
Itec 371
Itec 419
Itec 471
Logisol
Logitex
Logitex Max
Logitex Plus
Logitex Ultra
Logitex Ultimate 55
Nomad
IPerform 370
IPerform 470

PRODUCTEUR:

IVC BV (International Vinyl Company)

ADRESSE:

Nijverheidslaan 29, 8580 Avelgem, Belgique

MUMERO DE TEL EN CAS D'URGENCE:

+32 56 65 32 11

FAX PHONE:

+32 56 65 32 29

SECTION 2: COMPOSITION/INFORMATION SUR INGREDIENTS

Revêtement de sol en pvc: il n'y a pas de substances dans le produit qui posent un danger ou une risque pour la santé ou pour l'environnement, par rapport aux Réglementations Chimiques.

SECTION 3: IDENTIFICATION DES RISQUES

Les produits ne sont pas nocifs.

SECTION 4: MESURES PREMIERS SOINS

RISQUES POTENTIELS POUR LA SANTE:

YEUX: pas de risques et pas de mesures spécifiques exigées.

PEAU: pas de risques et pas de mesures spécifiques exigées.

INGURGITATION: pas de risques et pas de mesures spécifiques exigées.

INHALATION: pas de risques et pas de mesures spécifiques exigées.



BEYOND FLOORING

SECTION 5: MESURES CONTRE LES INCENDIES

Moyens appropriés pour extinction: spray d'eau, mousse, poudre sèche, CO₂.

Risques d'expositions particulière à des substances de combustion, gaz résiduels: des produits de combustion dangereux comme monoxide de carbone ou chlorure d'hydrogène.

Protection speciale pour éteindre le feu: utilisation de protection respiratoire est indépendante de l'air ambiant.

SECTION 6: MESURES CONTRE REJETS ACCIDENTELS

Précautions personnelles: pas de mesures spécifiques exigées.

Précautions pour l'environnement: pas de mesures spécifiques exigées.

Méthodes de nettoyage: conforme aux réglementations.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: utilisez un chariot élévateur, un éperon ou chariot à roués pour un transfert des rouleaux en sécurité.

STOCKAGE: quand stocké en position vertical, s'assurer que les rouleaux soient maintenus avec des sangles ou des chaînes de sécurité.

SECTION 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Équipement de protection individuelle: aucun requis.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: rouleaux de vinyle hétérogènes de différentes conceptions / couleurs

ODEUR: inodore

ÉTAT PHYSIQUE: solide

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

Si stocké et utilisé selon des methodes normales, le produit est stable et inoffensif

Décomposition thermique: peut entraîner des vapeurs de chlorure d'hydrogène et de monoxide de carbone.



BEYOND FLOORING

SECTION 11: RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Jusqu'à présent, il n'a pas d'effets toxicologiques constatés.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

Les revêtements de sol n'ont pas de migration dans le sol, sont insolubles dans l'eau et ne se biodégradent pas.

SECTION 13: RECOMMANDATIONS POUR ELIMINATION

Eliminer selon les lois locales et nationales (de préférence recycler).

Emballage: éliminer en recyclant.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Les revêtements de sol PVC ne sont pas classés «dangereux pour le transport».

SECTION 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Les revêtements de sol PVC sont classés sans danger par «l'information sur le Danger Chimique».

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

IVC BV a rédigé cette fiche de données et de sécurité sur base de sa meilleure connaissance et information disponible à ce jour. IVC ne donne pas de garantie et décline toute responsabilité pour des parties individuelles incorrectes ou incomplètes. De plus, IVC ne garantit pas que toutes les mesures possibles sont intégrées dans ce document (circonstances exceptionnelles incluses).



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

REVETEMENT DE SOL PVC SUR MOUSSE ITEC 419

*Déclaration environnementale produit conforme aux normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1
et à son complément national NF EN 15804/CN*



N° d'enregistrement INIES : 0289362002022

Version : Janvier 2022



REALISATION :

EVEA

11, rue Voltaire – 44000 Nantes

Tél. + 33 (0)2 28 07 87 00 - Fax. + 33 (0)2 40 71 97 41

www.evea-conseil.com



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de KALÉI (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus, il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme NF EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des Catégories de Produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : 2,53x10⁻⁶ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

Introduction	4
1 Information générale.....	5
2 Description de l'unité fonctionnelle	6
3 Etapes du cycle de vie.....	7
3.1 Etape de production, A1-A3.....	8
3.2 Etape de construction, A4-A5	8
3.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	10
3.4 Etape de fin de vie C1-C4 :	10
3.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	10
4 Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	11
5 Résultat de l'analyse du cycle de vie	12
6 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	17
6.1 Emissions dans l'air	17
6.2 Sol et eau.....	17
7 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	18
8 Contribution environnementale positive	18

INTRODUCTION

Le cadre de validité utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de IVC

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de IVC.

Contact :
Sylvain GRANGE

Coordonnées du contact :

IVC

Textielstraat 24

B-8790 WAREGEM

BELGIUM

sylvain.grange@ivcgroup.com

+33 (0)6 83 07 29 81

1 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :

IVC
130 boulevard de la Liberté
59000 Lille
France

2. Les sites du fabricant pour lequel la FDES est représentative :

IVC Luxembourg
26 rue de Winseler
9577 Wiltz
Luxembourg

Cette FDES est représentative des revêtements de sol vinyle sur mousse (classement UPEC U3/U4) commercialisé en France par la société suivante :

IVC, 130 boulevard de la Liberté, 59000 Lille, France


3. Cette FDES individuelle couvre le cycle de vie « du berceau à la tombe »

4. Date de publication : Janvier 2022

5. Date de fin de validité : Janvier 2027

6. La référence commerciale/identification du produit couvert : ITEC 419

7. FDES *vérifiée*

La norme NF EN 15804+A1 du CEN sert de RCP a).	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
	Vérification :
	Nom du vérificateur : Anis GHOUMIDH (Engineeria) Programme de vérification : Programme FDES-INIES Adresse : Association HQE, 4 avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris. Site web : http://www.inies.fr/accueil/
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).	

2 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE

1. Description de l'unité fonctionnelle

« Couvrir 1 m² de sol intérieur avec un revêtement de sol en vinyle sur mousse U3/U4 et participer à la décoration et au confort des locaux en assurant les performances décrites dans les normes européennes NF EN 651⁽¹⁾ et NF EN 14041⁽²⁾. Le revêtement répond au classement des locaux

- U4P3 définis par le CSTB ⁽³⁾

- ou au classement européen 34 à 42 définis par la norme NF EN ISO 10874⁽⁴⁾. »

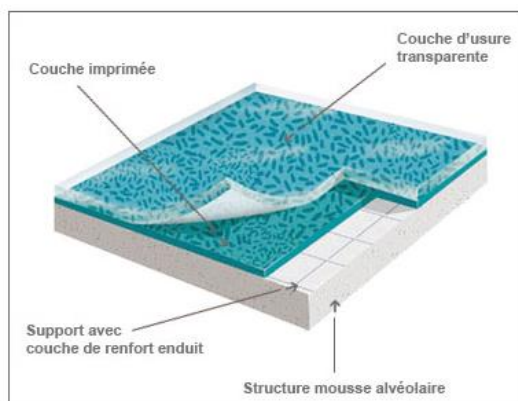
⁽¹⁾ NF EN 651: Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse - Spécifications

⁽²⁾ NF EN 14041 : Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés - Caractéristiques essentielles

⁽³⁾ Notice sur le classement UPEC et Classement UPEC des locaux - e-Cahier du CSTB n° 3782_v2 – Juin 2018

⁽⁴⁾ NF EN ISO 10874 : revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés : classification

2. Description du produit : Le produit est un revêtement de sol Vinyl Sur Mousse (VSM) de classement UPEC U4P3¹. C'est un revêtement hétérogène réalisé par enduction en plusieurs couches renforcé par une armature enduite avec une sous-couche en mousse alvéolaire. Il se classe selon un classement qui les répartit dans différents locaux. Le produit objet de cette étude est présenté sous forme de rouleaux.



3. Description de l'usage du produit : le produit est principalement installé dans les locaux individuels ou collectifs en travaux neufs ou en rénovation

4. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

Le produit répond à l'étiquetage sanitaire A+ (cf. paragraphe 7)

5. Description des principaux composants et matériaux du produit :

Le produit est principalement composé de PVC, de charge (carbonate de calcium et/ou dolomite), de plastifiants et de stabilisants.

¹ Voir certificat n°353-003.2_04/19 du 1^{er} janvier 2019

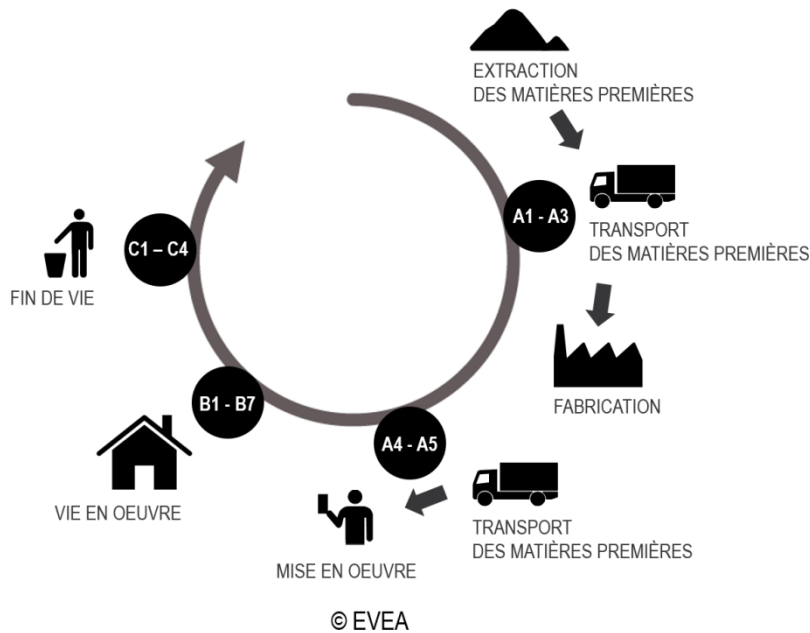
Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de produit ramené à l'UF	kg/m ²	2,91E+00
Principaux constituants	-	PVC, enduits, plastifiants, stabilisants
Emballage de distribution	-	Les rouleaux sont emballés dans des mandrins en carton fermés par des embouts en plastique.
Carton	kg/m ²	7,20E-02
Polypropylène	kg/m ²	2,90E-03
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	10
Taux de chute lors de la maintenance	%	Non concerné.
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par IVC.

- Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur, publiée par l'ECHA, à déclarer dans le cadre du règlement REACH à plus de 0,1% en masse.
- Les retours d'expérience des fabricants permettent d'estimer la durée de vie de référence à 25 ans dans les conditions d'entretien préconisées par le fabricant.

Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence	Années	25
Propriétés déclarées du produit (à la sortie d'usine) et finitions, etc	-	Les propriétés déclarées des produits sont décrites dans la Déclaration de Performance (DOP) conformément à la norme EN 14041 ainsi que dans la fiche technique et dans le certificat UPEC
Paramètres théoriques	-	Produit conforme à la norme EN 14041.
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme au DTU 53.2 « Revêtement de sol PVC collé »
Environnement extérieur	-	Le produit n'est pas en contact avec l'environnement extérieur.
Environnement intérieur	-	Un détail des émissions de polluants volatils du produit couvert par la FDES est donné dans le paragraphe 6.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations du fabricant, voir Fiche Technique du produit.
Maintenance	-	Un nettoyage du produit pluri-hebdomadaire est pris en compte.

3 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



3.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine. Les revêtements de sol VSM U3/U4 sont produits par enduction (Figure 1) selon le procédé suivant :

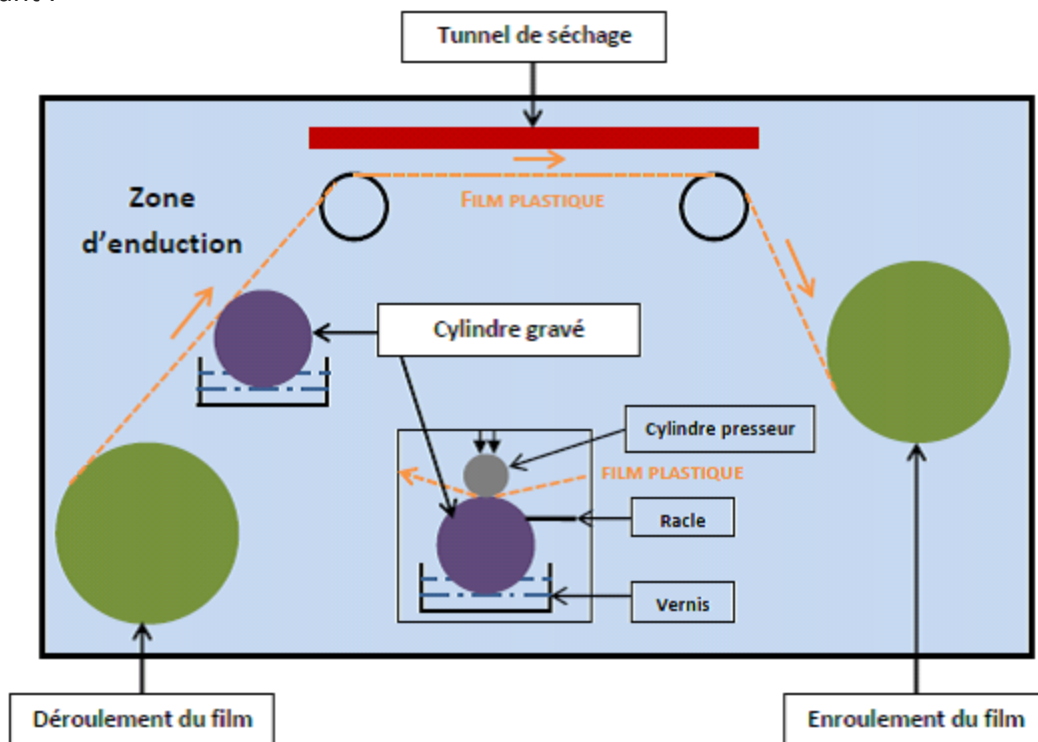


Figure 1 : Procédé d'enduction

3.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier:

Paramètre	Unité	Valeur
-----------	-------	--------

Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes.
Distance jusqu'au chantier	km	713
Capacité d'utilisation	%	36 (donnée générique de la base de données Ecoinvent)
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	854 kg/m ³
Description du scénario	-	Le produit est livré par camion de l'usine de fabrication jusqu'au chantier. La distance de transport est de 713 km.

Installation dans le bâtiment:

Paramètre	Unité	Valeur
Description du scénario	-	Les produits sont collés sur le sol à la main à l'aide d'une colle acrylique.
Colle acrylique	kg/m ²	2,50E-01
Chutes de produit	%	10
Déchets & émissions	-	Les emballages sont éliminés par enfouissement (50%) et incinération (50%). L'hypothèse est faite d'un transport de 30 km pour les déchets non dangereux enfouis et de 100 km pour l'incinération conformément au fascicule FD P01-015. Les pertes de produits sont considérées comme déchets non dangereux enfouis.
Pertes du produit (chutes)	kg/m ²	2,91E-01
Déchets Carton	kg/m ²	7,20E-02
Déchets Polypropylène	kg/m ²	2,90E-03

3.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation

Aucune valeur d'émission n'a pu être répertoriée lors de la collecte des données.

B2 Maintenance :

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario	-	Le scénario d'entretien défini est le suivant <ul style="list-style-type: none">• Passage d'aspirateur 3 fois par semaine• Lavage à plat 2 fois par semaine
Eau	kg/m ² /an	1,38E+01 soit 3,44E+02 kg/m ² sur la DVR
Produit nettoyant	kg/m ² /an	1,03E+00 soit 2,58E+01 kg/m ² sur la DVR
Electricité	kWh/m ² /an	1,38E-01 soit 3,44E+00 kWh/m ² sur la DVR

B3 Réparation :

Aucune réparation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B4 Remplacement :

Aucun remplacement n'est jugé nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Aucune consommation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

3.4 Etape de fin de vie C1-C4 :



Le revêtement de sol est arraché à la main.

Paramètre	Unité	Valeur/description
Quantité collectée séparément	kg	2,91E+00
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m ²	-
Quantité destinée à la réutilisation	kg/m ²	-
Quantité destinée au recyclage	kg/m ²	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/m ²	-
Quantité de produit mise en décharge	kg/m ²	2,91E+00
Description du scénario	-	Le produit est démonté à la main et enfouis comme déchet non dangereux. Le transport des déchets en fin de vie est effectué par des camions de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes. Une distance de 30 km a été considérée.

3.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

4 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
Critères de coupure	La règle de coupure utilisée dans cette FDES est celle définie dans la norme NF EN 15804+A1. Par ailleurs, les intrants et extrants ont été pris en compte. Quand les matières premières n'ont pas de module dans la base ecoinvent, des modélisations spécifiques ont été effectuées.
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Allocations	L'allocation a été effectuée par EVEA avec les données d'IVC. Elle est surfacique
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	<p>Données génériques issues de la base de données ecoinvent 3.6 « allocation cut-off by classification » datant de 2019. Le millésime des données d'IVC est de 2019. Logiciels utilisés :</p> <p> - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V9.1).  - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.</p>

5 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	5,86E+00	2,27E-01	1,03E+00	3,48E-01	1,40E+00	0,00E+00	3,76E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,55E-02	0,00E+00	2,02E-01	MNA.
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	1,74E-06	4,18E-08	1,18E-07	6,42E-08	2,68E-07	0,00E+00	1,22E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,86E-09	0,00E+00	8,23E-09	MNA.
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	2,64E-02	9,98E-04	1,99E-03	1,35E-03	1,07E-02	0,00E+00	2,40E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,03E-05	0,00E+00	2,20E-04	MNA
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	5,94E-03	1,65E-04	6,22E-04	2,40E-04	1,12E-03	0,00E+00	1,09E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,07E-05	0,00E+00	7,13E-05	MNA
Formation d'ozone photochimique C ₂ H ₄ eq/UF	4,67E-03	1,33E-04	5,22E-04	1,95E-04	1,19E-03	0,00E+00	3,47E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,70E-06	0,00E+00	6,50E-05	MNA
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,63E-03	6,09E-06	7,03E-05	9,59E-06	1,87E-04	0,00E+00	1,11E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,27E-07	0,00E+00	3,48E-07	MNA
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	1,16E+02	3,41E+00	1,11E+01	5,23E+00	2,35E+01	0,00E+00	6,24E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,33E-01	0,00E+00	7,63E-01	MNA
Pollution de l'eau m ³ /UF	1,34E+01	8,16E-02	7,95E-01	1,25E-01	2,08E+00	0,00E+00	3,38E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,57E-03	0,00E+00	2,77E-02	MNA
Pollution de l'air m ³ /UF	6,24E+02	2,57E+01	5,27E+01	3,88E+01	1,96E+02	0,00E+00	6,01E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,73E+00	0,00E+00	1,58E+01	MNA

Utilisation des ressources	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des
	A1 Approvisionnement	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,85E+01	5,04E-02	1,31E+00	7,54E-02	2,92E+00	0,00E+00	5,61E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,36E-03	0,00E+00	1,47E-02	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	-3,51E-01	0,00E+00	-3,51E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,85E+01	5,04E-02	9,63E-01	7,54E-02	2,89E+00	0,00E+00	5,61E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,36E-03	0,00E+00	1,47E-02	MNA
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	9,30E+01	3,49E+00	1,43E+01	5,34E+00	1,37E+01	0,00E+00	1,41E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E-01	0,00E+00	7,83E-01	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	3,61E+01	0,00E+00	1,12E+00	0,00E+00	1,29E+01	0,00E+00	3,46E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,29E+02	3,49E+00	1,32E+01	5,34E+00	2,66E+01	0,00E+00	1,76E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E-01	0,00E+00	7,83E-01	MNA
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	1,80E-01	3,71E-04	1,04E-02	5,52E-04	3,56E-02	0,00E+00	3,90E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,46E-05	0,00E+00	8,22E-04	MNA

Catégorie de déchets	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2,29E-01	2,27E-03	1,77E-02	3,44E-03	1,16E-01	0,00E+00	1,96E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,53E-04	0,00E+00	9,53E-04	MNA
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1,98E+00	1,79E-01	1,62E-01	2,81E-01	7,63E-01	0,00E+00	1,98E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,25E-02	0,00E+00	3,17E+00	MNA
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	2,19E-04	2,37E-05	3,62E-05	3,64E-05	7,44E-05	0,00E+00	1,64E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,62E-06	0,00E+00	4,69E-06	MNA

Flux sortants		Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
		A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	1,50E-01	0,00E+00	3,05E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	7,12E+00	1,75E+00	3,76E+00	2,17E-01	1,29E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	1,90E-06	3,32E-07	1,22E-06	1,11E-08	3,46E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	2,94E-02	1,21E-02	2,40E-02	2,80E-04	6,58E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	6,73E-03	1,36E-03	1,09E-02	8,19E-05	1,91E-02
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	5,32E-03	1,39E-03	3,47E-03	7,37E-05	1,03E-02
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,71E-03	1,97E-04	1,11E-04	7,75E-07	2,02E-03
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	1,30E+02	2,87E+01	6,24E+01	9,96E-01	2,22E+02
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1,43E+01	2,21E+00	3,38E+01	3,32E-02	5,03E+01
Pollution de l'air	m ³ /UF	7,02E+02	2,35E+02	6,01E+02	1,75E+01	1,56E+03
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,98E+01	3,00E+00	5,61E+01	1,81E-02	7,90E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	-3,51E-01	-3,51E-02	0,00E+00	0,00E+00	-3,87E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,95E+01	2,96E+00	5,61E+01	1,81E-02	7,86E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,11E+02	1,91E+01	1,41E+02	1,02E+00	2,72E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,50E+01	1,29E+01	3,46E+01	0,00E+00	8,25E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,46E+02	3,20E+01	1,76E+02	1,02E+00	3,55E+02
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	1,91E-01	3,62E-02	3,90E-01	8,47E-04	6,18E-01
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	2,49E-01	1,20E-01	1,96E-01	1,11E-03	5,65E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2,32E+00	1,04E+00	1,98E+00	3,18E+00	8,52E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	2,79E-04	1,11E-04	1,64E-03	6,32E-06	2,04E-03
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,50E-01	3,05E-01	0,00E+00	0,00E+00	4,55E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

6.1 Emissions dans l'air

Emissions de COV et de formaldéhyde

Les émissions de COV et de formaldéhyde ont été testées conformément à la norme ISO 16000.



Emissions de COVT dans l'air : mesure à 28 jours (série NF EN ISO 16 000) < 250 µg/m³ – Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français.

Sources : Rapports d'essais du batch n° 51321011

Comportement face à la croissance fongique et bactérienne

Aucun essai de croissance fongique et bactérienne n'a été réalisé sur le produit.

Emissions radioactives naturelles des produits de construction

Aucun essai d'émissions radioactives n'a été réalisé sur le produit.

Emissions de fibres et de particules

Aucun essai d'émissions de fibres et de particules n'a été réalisé pour le produit étudié.

6.2 Sol et eau

Le produit n'est pas en contact avec l'eau potable ni avec l'eau de ruissellement. Aucun essai n'a été réalisé sur le produit.

7 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le revêtement de sol ITEC 419 a une conductivité thermique de 0,25 W/m².K suivant la norme NF EN ISO 10456, ce qui est compatible avec le chauffage au sol suivant les règles de l'art pour les différents types de planchers chauffants. Se référer à la fiche technique pour plus d'informations.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Pour ce produit, l'efficacité acoustique au bruit de choc est de 19 dB suivant la norme NF EN ISO 717-2. Le niveau de sonorité à la marche est classé A selon le certificat UPEC.

Ce produit est certifié QB UPEC A+ (Ex NF UPEC A+).

Se référer à la fiche technique pour plus d'informations.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le revêtement de sol ITEC 419 a des couleurs et des designs multiples qui participent à la décoration intérieure et au bien-être des personnes dans le bâtiment. Le design permet de contribuer à la visualisation de l'accessibilité des locaux.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Le produit ne revendique aucune performance olfactive. Aucun essai n'a été réalisé.

8 CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE

L'usine du fabricant est certifiée ISO 9001.

Toutes les informations sur les labels et caractéristiques environnementales auxquelles répondent ces produits sont disponibles sur les sites <https://www.ivcgroup.com/fr/> et <http://solspvcpro.com/environnement-et-sante/collecte-et-recyclage.html>.

Certificat

Revêtements de sol résilients

LOGISOL

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification « Revêtements de sol résilients » (QB 30) en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **IVC BVBA**
Nijverheidslaan 29
BE - 8580 AVELGEM

Usine **BE - AVELGEM**

le droit d'usage de la marque QB associée au classement UPEC – « Revêtements de sol résilients », pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



Décision de reconduction n° 345-001.1ter_10/19 du 1^{er} janvier 2019

Cette décision se substitue à la décision n° 345-001.1ter_09/15 du 12 octobre 2015

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

> Selon la norme NF EN ISO 26986 - Revêtements de sol amortis à base de polychlorure de vinyle expansé :

Largeur des rouleaux (mm)	2000; 3000; 4000 (-0)
Épaisseur totale (mm)	2,95 (+ 0,18 - 0,15)
Épaisseur de la couche d'usure (mm)	0,30 (+ 13% - 10%)
Masse surfacique totale (g/m ²)	1 808 (+ 13% - 10%)

> Autres caractéristiques :

Groupe d'abrasion T

> Performances acoustiques (NF EN ISO 717/2 et NF S 31-074) :

Efficacité acoustique au bruit de choc : $\Delta L_w = 19$ dB

Sonorité à la marche : classe A ($L_{new} < 65$ dB)

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :

Agathe MENAY

Courriel : agathe.menay@cstb.fr

Tél. : 01 64 68 83 96

A ce certificat QB est attaché le classement UPEC suivant :

Nature du support	Pose lés	Classement			
		U	P	E	C
Chape ciment ou béton	b	2s	2	2	2
Bois ou à base de bois	b	2s	2	1	2

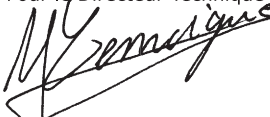
a = joints vifs

c = joints soudés à chaud

b = joints traités à froid

d = c + étanchéité en rives

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique


Yannick LEMOIGNE

Certificate

Resilient floor coverings

LOGISOL

CSTB hereby certifies that the above-mentioned product complies with the characteristics described in the certification reference system "Resilient floor coverings" (QB 30) in force, following an assessment performed according to the inspection procedures set out in this reference system.

By virtue of the present decision, CSTB grants:

The Company **IVC BVBA**
Nijverheidslaan 29
BE - 8580 AVELGEM

Plant **BE - AVELGEM**

the right to use the QB mark associated with UPEC classification – "Resilient floor coverings", for the product covered under this decision, throughout its period of validity and under the conditions stipulated under the general requirements of the QB mark and the above-mentioned reference system.



Certificate n° 345-001.1ter_10/19, renewed on January 1st 2019

The current decision cancels and replaces the decision n° 345-001.1ter_09/15, on October 12th 2015

Except in case of withdrawal, suspension or modification, this certificate is valid.

This valid certificate may be watched on the following web site <http://evaluation.cstb.fr> to check its validity.

CERTIFIED CHARACTERISTICS

> As per Standard NF EN ISO 26986 - Expanded (cushioned) polyvinyl chloride floorcovering:

Roll width (mm)	2000; 3000; 4000 (-0)
Total thickness (mm)	2,95 (+ 0,18 - 0,15)
Wear layer thickness (mm)	0,30 (+ 13% - 10%)
Total mass per unit area (g/m ²)	1 808 (+ 13% - 10%)

> Other characteristics:

Wear group T

> Acoustic performances (NF EN ISO 717/2 and NF S 31-074):

Impact sound insulation:	$\Delta L_w = 19$ dB
Walk noise:	classe A ($L_{new} < 65$ dB)

This certificate comprises 1 page.

Contact:

Agathe MENAY
Email: agathe.menay@cstb.fr
Phone: 01 64 68 83 96

The following classification UPEC is associated with this QB Certificate:

Subfloor type	Roll installation	Classification			
		U	P	E	C
Cement or concrete	b	2s	2	2	2
Wood or wooden	b	2s	2	1	2

a = un-welded joints
c = hot welded joints

b = cold welded joints
d = c + watertight edges

For CSTB
On behalf of the Technical Director

Yannick LEMOIGNE

**CONFORMITE AUX NORMES EUROPEENNES
CONFORMITY TO EUROPEAN STANDARDS
KONFORMITÄT MIT EUROPÄISCHEN NORMEN**

**REVÊTEMENTS DE SOL RÉSILIENTS
RESILIENT FLOOR COVERINGS
ELASTISCHE BODENBELÄGE**

Annexe au certificat / Annex to certificate / Anlage zum Zertifikat n° 345-001.1ter_10/19

Admission / Issue / Erteilung : Reconduction / Renewal / Verlängerung : 1er janvier 2019

Le revêtement LOGISOL fabriqué par la société IVC BVBA dans son usine de AVELGEM répond aux spécifications de la norme NF EN ISO 26986 pour les classes 23 et 31.

Il bénéficie du droit d'usage de la marque QB - Revêtements de sol résilients, associée à la marque UPEC, sous le certificat n° 345-001.1ter_10/19 du 1^{er} janvier 2019.

Les conditions d'attribution de ce certificat permettent d'attester que les classements 23 et 31 selon la norme NF EN ISO 26986 ont été vérifiés dans le cadre d'une certification par tierce partie.

Le présent document ne peut être utilisé qu'accompagné du certificat référencé ci-dessus.

The LOGISOL floor covering manufactured by IVC BVBA at its factory in AVELGEM satisfies the specifications of the EN ISO 26986 standard for classes 23 and 31.

This product is authorised to use the QB mark - Revêtements de sol résilients (Resilient Floor Coverings) with the UPEC mark, in accordance with certificate 345-001.1ter_10/19 of January 1st 2019.

In accordance with the conditions of delivery of this certificate, it is certified that classifications 23 and 31 in conformity with EN ISO 26986 standard have been verified within the framework of certification by a third party.

This document can only be used in conjunction with the above mentioned certificate.

Der von der Firma IVC BVBA im Werk von AVELGEM hergestellte LOGISOL Bodenbelag entspricht den Spezifikationen der Norm EN ISO 26986 für die Klassen 23 und 31.

Dieses Produkt ist berechtigt, das Qualitätszeichen QB - Revêtements de sol résilients' (Elastische Bodenbeläge) zu führen, in Verbindung mit dem Zeichen UPEC sowie dem Zertifikat Nr. 345-001.1ter_10/19 vom 1. Januar 2019.

Die Bedingungen, unter denen dieses Zertifikat vergeben wird, stellen sicher, dass die Klassifizierungen 23 und 31 entsprechend der Norm EN ISO 26986 im Rahmen einer Zertifizierung durch eine unabhängige qualifizierte Stelle überprüft wurden.

Das vorliegende Dokument kann nur in Verbindung mit dem oben genannten Zertifikat verwendet werden.



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2022/418-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : IVC bv
Nijverheidslaan 29
8580 AVELGEM
BELGIQUE

Nom du produit : Logisol Resiflor

Description : Revêtement de sol résilient (famille EN ISO 26986)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 23/12/2022

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages.*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué aux produits précités conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol résilient hétérogène à base de polychlorure de vinyle expansé (famille EN ISO 26986).

Essai en pose libre sur panneau de particules de bois non ignifugé classé C_{fl} –s1, de masse volumique (680 ± 50) kg/m³ et d'épaisseur (20 ± 2) mm.

Couche d'usage : PVC

Nature de l'envers : PVC

Masse surfacique totale nominale : 1808 g/m²

Épaisseur totale nominale : 2,95 mm

Épaisseur couche d'usure nominale : 0,30 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	IVC bv Nijverheidslaan 29 8580 AVELGEM BELGIQUE	RL 2022/960-1	NF EN ISO 9239-1 (EN ISO 9239-1 : 2010)
		RL 2022/960-2	NF EN ISO 11925-2 (EN ISO 11925-2 : 2010)

3.2. Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	Logisol Resiflor	6	F _s ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	Logisol Resiflor	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	6,7
			Production de fumées (% X min)	114,8

4. Classement et domaine d'application**4.1. Référence de classement**

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
C _{fl}	-	s1

Classement : C_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre et collée sur support panneau de particules de bois non ignifugé de classe C_{fl} – s1 et de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ et sur fibres-ciment A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 1808 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 2,95 mm
- Épaisseur couche d'usure nominale : 0,30 mm

Le classement de la famille produit est valable pour l'appellation commerciale suivante :

Logisol

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.


“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK

Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME




Fin du rapport de classement